

Mardi 18 juin 2019

Seine-Nord Europe : le calendrier de bouclage du plan financement se précise tandis que la préparation du chantier avance

Le lundi 17 juin 2019, l'association Seine-Nord Europe a organisé à Noyon, sur le campus INOVIA, une nouvelle réunion de son Club des Villes & EPCI ainsi que son Assemblée générale ordinaire. L'occasion de faire le point sur les récentes annonces liées au financement du projet et d'accompagner l'inscription du projet au cœur de l'économie des territoires. Enfin, l'Assemblée générale a renouvelé le Bureau de l'association. Philippe MARINI, Maire de Compiègne, a été réélu Président.

Un plan de financement en passe d'être enfin définitivement bouclé

Comme a pu le rappeler la Députée Carole BUREAU-BONNARD à Noyon, la Ministre Elisabeth BORNE a annoncé, le 28 mai dernier lors des questions au Gouvernement, avoir confié, avec les Ministres Bruno LE MAIRE et Gérald DARMANIN, aux inspections de leur Ministère une mission spécifique sur l'identification de ressources à affecter au financement de la part de l'Etat. Les conclusions de cette mission sont attendues pour juillet 2019.

Par ailleurs, suite à l'annonce faite par le Président de la République le 29 mars 2019 face aux élus des Hauts-de-France que « *l'Etat sera au rendez-vous de ce projet structurant* », l'Elysée a récemment fait part aux collectivités concernées par le financement du projet que des annonces seront faites en septembre.

Pierre-Yves BIET, Directeur Partenariat Territoires Europe de la Société du canal Seine-Nord Europe (SCSNE), a pour sa part confirmé que l'Union européenne souhaitait conforter sur la durée le financement de Seine-Escaut, par le biais d'un acte d'exécution (« implementing act ») permettant de financer les travaux de cette liaison fluviale européenne, et de son maillon français le canal Seine-Nord Europe, sur plusieurs tranches du programme CEF/MIE, et à hauteur de 50 % du coût du projet.

Suite à leur demande, les responsables de l'association Seine-Nord Europe et les co-Présidents de l'intergroupe parlementaire, la Députée Carole Bureau-Bonnard et le Sénateur Jérôme Bascher, seront reçus très prochainement au cabinet du Président de la République pour faire le point sur ces différents processus en cours. En ce qui concerne le bouclage du plan de financement, les responsables de l'association Seine-Nord Europe et les parlementaires réunis au sein de l'intergroupe (cf. communiqué du 4 avril) sont attachés à ce que des solutions soient rapidement arrêtées et rendues publiques par l'Etat en ce qui concerne sa contribution de 1 milliard €, afin de rassurer définitivement les parties prenantes concernées et de faire de Seine-Nord Europe un projet porté et partagé par tous.

Loi d'orientation des mobilités (LOM) : la régionalisation de la Société du canal Seine-Nord Europe est actée

Les récents débats à l'Assemblée nationale sur le projet de LOM ont permis de confirmer la régionalisation de la Société du canal Seine-Nord Europe, désormais inscrite au cœur de la loi. Initialement envisagé, le recours à une ordonnance pour cette régionalisation a été abandonné afin celle-ci puisse être effective au 1^{er} janvier 2020, sans nécessiter un passage devant le Conseil d'Etat.

Par le biais d'un amendement, la Société du canal Seine-Nord Europe a également été autorisée à acquérir du foncier, notamment en vue de la réalisation des plates-formes multimodales. Cette nouvelle capacité doit être désormais débattue avec les collectivités territoriales afin de déterminer son champ d'application, notamment pour les plates-formes dont le positionnement géographique a évolué depuis la Déclaration d'Utilité Publique.

Des territoires mobilisés en vue du chantier, de la préfiguration des plates-formes multimodales et du lancement effectif du lot 1 fin 2020

Les collectivités territoriales qui accueilleront les plates-formes multimodales adossées au futur canal travaillent en lien avec la Société du canal Seine-Nord Europe pour affiner leur projet mais également anticiper les préparatifs du chantier et l'accueil des travailleurs. La procédure Grand Chantier permettra de coordonner les contributions des territoires dans cette perspective, et ce, sur les thématiques suivantes : emploi, formation, insertion, développement économique et développement territorial. Sur le secteur 1 (Compiègne – Passel), de premiers travaux préparatoires (dont des aménagements de voirie en vue du chantier) seront lancés dès le 2^e semestre 2020.

Plusieurs responsables économiques invités à intervenir ont rappelé tout l'intérêt de ce futur canal pour sa capacité de massification des échanges et de réduction des coûts de transport. Robert MORAND, Directeur industriel de la coopérative AGORA, a également mis en exergue la forte diminution de l'empreinte carbone des expéditions de céréales que le canal permettrait. Cédric FOUQUIER, Directeur transport EMEA de Kohler/Jacob Delafon, a souligné les capacités de massification du transport de conteneurs vers les ports maritimes d'exportation à partir du centre de distribution de Passel, près de Noyon. Enfin, Franck GRIMONPREZ, Président de Log's et du GERIF, a rappelé que de nombreux chargeurs comptaient s'appuyer sur ce futur canal pour massifier leur transport et être plus éco-responsable.

Parmi les principales décisions de l'Assemblée générale ordinaire de l'association : le renfort de collectivités territoriales franciliennes

Réunis en Assemblée générale, les membres de l'association ont validé le budget 2018 et adopté le budget prévisionnel 2019. Ce budget 2019 intègre les contributions de 4 nouveaux membres : les Conseils départementaux des Hauts-de-Seine et du Val d'Oise et les villes de Saint-Quentin et de Saint-Leu d'Esserent.

Enfin, Philippe MARINI, Maire de Compiègne, a été réélu Président de l'association. Jean-François DALAISE, membre du CESER Ile-de-France et administrateur de HAROPA/Ports de Paris, reste Vice-Président – Secrétaire Général. Laurent DEGROOTE, Président du CESER Hauts-de-France, et Frédéric CHEREAU, sont également Vice-Président. Il sera également proposé aux représentants des Conseils départementaux membres de rejoindre le Bureau de l'association.

A propos de l'association Seine-Nord Europe

L'association Seine-Nord Europe regroupe des collectivités territoriales, des organismes socioprofessionnels, des chambres consulaires et des personnalités mobilisées en faveur du grand projet de canal Seine-Nord Europe. L'objectif de l'Association est de promouvoir et de soutenir auprès des pouvoirs publics et de l'opinion la réalisation de Seine-Nord Europe, liaison fluviale à grand gabarit reliant le bassin parisien au canal Dunkerque-Valenciennes, long d'une centaine de kilomètres depuis Janville (au Nord de Compiègne) jusqu'à Aubencheul-au-Bac, près de Cambrai, et au-delà au grand réseau fluvial du nord ouest européen. L'association est présidée par Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Contact association : Carine SPANDER – 01.42.60.36.13 – contact@seine-nord-europe.asso.fr

Contact presse : Yann JOSSE – 06.13.61.00.96 – yann.josse@eco-act.com